

CERTIFICAT D'ASSURANCE

LUCA School of Arts certifie que les étudiants régulièrement inscrits pour l'année académique 2024-2025 sont assurés comme suit :

- contre les **accidents** selon les garanties prévues par le numéro de police 6.584.841 (accidents de travail) et le numéro de police 45.404.358 (lésions corporelles), toutes deux souscrites chez Ethias Assurances, entre autres lors des cours et des stages, des voyages d'études et des visites d'entreprise prévus par le programme d'études. Selon les conditions de la police l'assureur prévoit une intervention dans les frais médicaux après que l'étudiant a contacté sa mutualité.
- pour la **responsabilité civile** au cours des activités susmentionnées chez Ethias Assurances sous le numéro de police 45.427.581 dans les garanties de cette police et, en cas de stage d'étude, en tenant compte de l'article II.355/1 du Codex de l'enseignement supérieur.

Cilia Gouwy



Responsable de l'administration de l'éducation